

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2023

<b>DELIBERATION N°CP2023-09/8/61 DOSSIER N°5915</b>	<b>PLAN ANNUEL D'ACTIONS DE PRÉVENTION 2023 DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DE LA CREUSE (CFPPA) - AJUSTEMENT ENVELOPPE CNS</b>
---	--

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Jean-Luc LEGER  
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME  
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD  
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT  
Armelle MARTIN à Eric BODEAU

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Personnes en Perte d'Autonomie*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Thérèse VIALLE

**OBJET : PLAN ANNUEL D'ACTIONS DE PRÉVENTION 2023 DE LA  
CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE  
D'AUTONOMIE DE LA CREUSE (CFPPA) - AJUSTEMENT ENVELOPPE CNS**



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,  
VU le budget de l'exercice,  
VU le rapport CP2023-09/8/61 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,  
VU l'avis de la Commission CP - Autonomie,*

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide :

- d'autoriser le versement des aides collectives et individuelles déléguées par la CNSA, aux porteurs de projet retenus comme suit :

1/ Nouveaux projets :

PORTEUR DE PROJET	ACTION	BUDGET SOLLICITE	PROPOSITION DES MEMBRES DE LA CONFERENCE
<b>Aide à Domicile Evaux Chambon (ADEC)</b>	Animations conjointes EHPAD Evaux Les Bains/bénéficiaires aide à domicile	4 326,66€	4 326,66€
<b>AGARDOM</b>	Ateliers prévention nutrition	3 589€	3 589€

ADEC - Aide à Domicile Evaux Chambon :

Ne prend pas part au vote :

Mme Marie-Thérèse VIALLE, Elue au CA de l'ADEC

**Adopté : 29 pour – 0 contre – 0 abstention(s)**

AGARDOM :

Ne prend pas part au vote :

Mme Laurence CHEVREUX, Elue CA AGARDOM

**Adopté : 29 pour – 0 contre – 0 abstention(s)**

2/ Subventions supplémentaires :

PORTEURS DE PROJET	SUBVENTION INITIALE ACCORDEE	SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE	PROPOSITION DES MEMBRES DE LA CONFERENCE
<b>CCAS GUÉRET</b>	10 180€	5 000€	15 180€
<b>ASEPT</b>	32 200€	2 400€	34 600€
<b>France Alzheimer</b>	14 200€	4 000€	18 200€
<b>Musique en Marche</b>	18 000€	2 000€	20 000€

CCAS GUÉRET :

Ne prend pas part au vote :

Mme Mary-Line GEOFFRE, Elue CCAS GUÉRET

**Adopté : 29 pour – 0 contre – 0 abstention(s)**

ASEPT :

**Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)**

FRANCE ALZHEIMER :

Ne prend pas part au vote :

Mme Marie-Thérèse VIALLE, Elue France Alzheimer

**Adopté : 29 pour – 0 contre – 0 abstention(s)**

MUSIQUE EN MARCHÉ :

Ne prend pas part au vote :

M. Thierry BOURGUIGNON, Elu Musique en Marche

**Adopté : 29 pour – 0 contre – 0 abstention(s)**

- d'acter le rejet concernant l'association « Les Petits Frères des Pauvres »,
- de m'autoriser à signer tous documents nécessaires, et notamment les conventions financières, à la mise en œuvre de cette décision,
- de m'autoriser à modifier, par voie d'avenant les conventions initiales des porteurs de projet se voyant accorder des financements supplémentaires et à les signer.

Dit que ces dépenses seront imputées aux chapitres 935.31, article 65888 et 935.32, article 65888,

Pour les autres propositions.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**